

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société "Laprophan SA" du contrôle exclusif de la société "Corporate Investment Holding SA" et de ses filiales

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur : la société** « Laprophan SA » ;
- **La cible : la société** « Corporate Investment Holding SA » et ses filiales.

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché du développement, de la production et de la commercialisation des médicaments ;
- Marché de la commercialisation des compléments alimentaires.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 02 novembre 2026

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise par la société « Laprophan SA » du contrôle exclusif de la société « Corporate Investment Holding SA » et de ses filiales.

« Laprophan SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé au Km 7, Route de l'unité, Aïn Sebaâ, Route de Rabat, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 16499. Elle est active dans la production, l'importation et la distribution de spécialités pharmaceutiques et de compléments alimentaires au Maroc, avec une expansion récente à l'international via l'acquisition d'une participation majoritaire dans les sociétés « Pian Holding BV », « Rivopharm Limited » et « Double E Pharma Limited ».

« Corporate Investment Holding SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé rue Amyot d'Inville, Quartier Aarsalane, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 189919. Elle détient 98,4 % du capital social et des droits de vote de la société « Polymedic SA », laquelle détient elle-même 100% du capital de la société « Sterilab SARL » et des droits de vote associés. Elle détient par ailleurs l'intégralité du capital social et des droits de vote des sociétés « Pharmena SARLAU », « Promaceutique SARLAU » et « Foncière Amyot SARLAU ».

« Polymedic SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé rue Amyot d'Inville, Quartier Aarsalane, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 29277. Il s'agit d'un laboratoire pharmaceutique actif dans la fabrication et la commercialisation de médicaments génériques et de spécialités exploitées sous licence, ainsi que dans la fabrication à façon pour le compte de tiers. Elle commercialise également, depuis peu, des compléments alimentaires.

« Pharmena SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est situé à Lot Dada, n° 77, Salé, immatriculée au registre du commerce de Salé sous le numéro 18721. Elle a vocation à être active dans la distribution de compléments alimentaires et n'exerce, à ce jour, aucune activité.

« Promaceutique SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est situé rue Amyot d'Inville, Quartier Aarsalane, Aïn Borja, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 632273. Elle est active dans le conseil ainsi que les services d'information et de promotion des produits de santé ou cosmétiques pour le compte du groupe CIH.

« Foncière Amyot SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est situé rue Amyot d'Inville, Quartier Aarsalane, Aïn Borja, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 632271. Elle est active dans l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur et la réhabilitation de biens

immobiliers et détient les actifs immobiliers des entités affiliées à la société « Corporate Investment Holding SA ».

« Sterilab SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, dont le siège social est situé rue Amyot d’Inville, Quartier Arsalane, Aïn Borja, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 153299. Elle a vocation à être active dans la commercialisation de produits parapharmaceutiques, d’hygiène et de matériel médical et n’exerce, à ce jour, aucune activité.

Fait à Rabat, le 22 octobre 2026